donners son adresse au secrétaire. Le montant du fermage de chaque fermier sera enregistré par le secrétaire, et chaque changement qui aura lieu dans ce montant sera inscrit de même; 5o. Durant les séances, s'il se présentait un membre en état d'ivresse, il serait expulsé, d'après l'avis de la majorité; 6o. Tout membre de l'union qui prononcera un jurement, une malédiction, une parole indécente, sera soumis à une amende; 10. Tous les meetings de l'union seront pour but de prendre en considération les griefs des agriculteurs et du pays, et de prendre des résolutions à ce sujet.

—Le 11 août, la porte de New-Inn a été détruite par les Rebeccaïtes. La femme du percepteur ayant regardé par la fenêtre, un de ces misérables lui a brûlé les yeux d'un coup de fusil tiré à bout portant. Des lingots ont été envoyés dans l'habit du percepteur, qui a été pris pour le propriétaire. Le malheureux a été criblé de balles. Quand ces bandits se sont aperçus que la femme du percepteur avait été dangereusement blessée, ils ont forcé le gardien à donner du vin pour que l'on pût panser la blessure de cette femme. La porte entre Camarthen et Llandillo, déjà reconstruite deux fois, a été détruite pour la troisième fois par Rebecca. On écrit de Swansea que le colonel Cameron, qui paraît exercer une grande influence sur les ouvriers, a consenti à leur servir de secrétaire pour rédiger leur mémoire ou exposition de leurs griefs. Ces ouvriers ne travaillent que neuf mois sur douze; pendant les mois de travail, ils n'ont pas même le temps d'aller à l'église ni à la chapelle. L'alimentation de ces ouvriers est plus dispendieuse que celle d'autres ouvriers: ils n'ont pas grand appétit à cause de la chaleur excessive des fourneaux et de la fumée de soufre dont ils sont souvent entourés.

SALSEPAREILLE DE SANDS.

La découverte de l'art de l'imprimerie, au quinzième siècle, a plus fait pour l'amélioration de la condition morale de l'homme qu'aucun autre événement depuis l'introduction de l'ère chrétienne. Depuis cette période jusqu'à l'époque actuelle, la presse a exercé une influence et un contrôle puissant sur les destinées de l'homme. Ce que la presse opère sur l'esprit, la Salsepareille de Sand l'opère sur le corps; elle manifeste sa puissance régénératrice en chassant les maladies, en donnant la force et la vigueur à une constitution épuisée, en détruisant l'inanimation et rétablissant à sa place un cours régulier dans tout le système de la circulation. Par elle, les maladies provenant de l'impureté du sang, telles que les rhumatismes, les scrofules, l'érésypèle, les dartres, etc. etc. sont radicalement guéries. Les affections des membranes muqueuses, telles que les catarrhes chroniques passant aux passages nasaux dans les membranes bronchiales du gosier, les rhumatismes, les fleurs blanches, le haut-mal, seront détruites par cette médecine inappréciable.

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et autres.

☞Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes chimistes, bâtisses en granit, 273, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. 64, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 46, rue du Canal; par Dudley, 160, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille.—6 bouteilles pour $5. 30 août

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Vendredi soir, 15 septembre 1843.

Depuis notre revue de mardi dernier, les affaires ont été très limitées sur le marché, ainsi qu'on pourra le voir en se référant aux remarques faites au bas de chaque article, le coton est le seul produit dans lequel il se soit fait quelques ventes méritant d'être signalées.

Le temps est toujours très chaud et on ne peut plus favorable aux récoltes. Les cas de fièvre jaune prennent de l'accroissement et nous engageons les étrangers à ne pas revenir encore en ville. Le fleuve est très bas.

COTON—Arrivé depuis le 12 du courant, de Louisiane et Mississippi, 1,047 balles, Tennessee et North Alabama 46; ensemble 1,093 balles, ce qui porte le total des recettes depuis le 1er septembre dernier à 5,101 balles, contre 11,305 balles à pareille époque de l'année dernière. Expédié dans le même espace de temps, pour Anvers 197, Havane 287, Vera-Cruz 100, New York 301; ensemble 885 balles; faisant une augmentation du stock de 210 balles, et laissant en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 7,397 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,934
Reçu ces trois derniers jours,	1,095	
Antérieurement,	3,007	4,102
		9,036
Expédié ces 3 derniers jours,	885	
Antérieurement,	764	1,649
Stock en mains ce soir 15 septembre		7,387

La demande active qui a eu lieu dans les premiers jours de la semaine et que nous avons signalée à notre revue de mardi dernier, s'est encore fait sentir le mercredi, et une hausse de 1/8 d. a été obtenue sur la plus grande partie des 6 à 700 balles qui ont été vendues ce jour. Les nouvelles reçues d'Europe, hier, par le steamer et dont nous avons déjà parlé, ont engagé les détenteurs à augmenter leurs prétentions, mais les acheteurs s'étaient refusés d'y accéder jusqu'à aujourd'hui ou 300 balles ont changé de mains à hausse de 1/4 sur les prix courants avant la réception des nouvelles par le Britannia, ce qui porte le total des ventes de ces trois derniers jours à 900 balles et celui de la semaine à 1,500. Nous altérons nos cotes en conséquence. On demande 10 cents de quelques lots de coton très beau actuellement sur le marché.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	point,	
Ordinaire,	7 1/2	
Bon ordinaire,	7 3/4 à 8 1/2	
Bon ordinaire et petit courant,	8 1/2 à 8 3/4	
Petit courant et courant,	9 à 9 1/4	
Bon courant,		

Tennessee et North Alabama,

Ordinaire et bas,	00 à 00	
Ordinaire,	00 à 00	
Bon ordinaire,	00 à 00	
Bon ordinaire et petit courant,	00 à 00	
Petit courant et courant,	00 à 00	
Bon courant,	00 à 00	

TABAC—Ainsi que nous le disions à notre dernière revue le marché est entièrement dépourvu de stock et nous n'avons aucune vente à enregistrer. Les prix sont nominalement les mêmes, c'est à dire: ordinaire et commun 3 1/4 à 3 1/2, et 4 1/4 pour X secondes et premières, beau 5 1/2, 5 1/2 à 6 1/2, choix 5 3/4, 5 3/4 et 6 3/4.

Les nouvelles qui nous parviennent concernant la récolte, sont toujours très défavorables, et il n'y a plus de doute aujourd'hui que la récolte de cette année sera de beaucoup au-dessous de celle de l'année dernière.

Arrivé depuis le 12 du courant 430 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour Anvers 753, New York 176; ensemble 929.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		5,000
Reçu ces trois derniers jours,	530	
Antérieurement,	766	1,296
		6,371
Expédié ces trois derniers jours,	929	
Antérieurement,	1,510	2,439
Stock en mains ce soir 15 septembre		3,932

SUCRE—Le marché a pris plus de fermeté depuis notre dernière revue, les prix ont subi une hausse, les sucres de choix se sont vendus 7 cents et plusieurs détenteurs en demandent 7 1/4. Nous cotons les qualités extrêmes de 4 1/2 à 7.

Les sucres de la Havane sont sans changement, c'est à dire: Bruns, 6 à 6 1/2; Blancs, 10 à 10 1/2.

MELASSE—Il n'est survenu aucun changement sur le marché. Nous cotons de 20 à 23, selon la qualité. Ventes limitées.

FARINE—Le marché a été très calme depuis notre dernière revue; les prix sont les mêmes, seulement nous ferons remarquer qu'ils sont un peu plus fermes. Les ventes sont toujours restreintes aux besoins de la consommation aux prix ci-après: Ohio $4 10 3/4 à $4 25, St. Louis $4 50 à $4 75.

PRODUITS DE L'OUEST—Les seules ventes de provisions qui aient eu lieu depuis notre dernière revue consistent en Bacon, mais le marché a toujours conservé son aspect de calme. Le stock de toutes les descriptions est peu élevé et les prix se maintiennent en conséquence, assez fermes. Nous cotons: Porc mess $11 à $11 25, prime $10 à $10 25, M. O. $10 à $10 25; Bœuf mess en baril $9 25, demi do $1 75 à $1; Graisse 4 à 6 3/4 selon la qualité; Bacon: Les ventes consistant en 30 barriques épaules de Cincinnati ont eu lieu à 3 1/2; Flancs 4 1/4 à 4 1/2; Jambons sans enveloppe 4 3/4, de enveloppés extra beaux 6 à 8.

WHISKEY—Il n'est survenu aucun changement sur le marché les ventes n'ont lieu que par lots limités à 20 et 21 cents par gallon le rectifié. Pas de whiskey commun sur le marché.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—La demande, de toile est toujours très active aux prix portés à nos dernières cotes qui se sont bien maintenues. Nous cotons: toile du Kentucky 13 et 13 1/2 comptant et 14 à 14 à terme, toile de l'Inde 17 comptant, corde du Kentucky 6 1/2 à 6 1/2 comptant et 6 1/2 à 6 1/2 à terme.

SEL—Il n'y a pas eu d'arrivages depuis notre dernière revue dans laquelle nous signalons la vente d'une cargaison des Iles Turques à 33 et 40 par boisseaux. Le sel de Liverpool se vend en magasin par petits lots à $1 75 par sac gros et de.

CAFE—Les ventes sont très limitées aux prix portés à nos dernières cotes, c'est-à-dire, Havane prime vert 9 à 9 1/4, Rio 8 à 8 1/2.

BLANC DE BALEINE—Le stock en ce est moment abondant, les transactions au contraire sont limitées. Nous cotons: New Bedford 31 à 33, Nantucket 30.

CHANGE—La demande a généralement été très limitée. Le taux du change sur l'étranger est nominal.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	7 1/2 à 8 p. ct. prime.	
France,	5 à 5 30 à 30 do.	
New-York, 60 jours de vue	1 1/4 à 1 1/2 p. c. esc.	
Checks à vue,	pair à 1/4 p. c. prime	
Philadelphie 60 jours de vue	1 1/4 à 1 1/2 p. c. esc.	
De à vue	pair à 1/4 p c prime.	
Boston 60 jours	1 à 1/4 p. ct. esc.	

FRET—Sans changement.

FRET.

Coton pour Liverpool,	7/16 d	
De de Havre,	1	
De de New York,	90	par balle
De de Boston,	$1 00	do
Tabac pour Cowes,	27 s. 6 d.	
De de Londres directement,	27 s. 6 d.	
De de New York,	4 75 à 5	
De de Boston,	4 00	
De de Philadelphie,	6 à 6 00	

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.			
Ceux de $1000			
do 500			
do et 100			
Billets de la Banque Consolidée		30 à 40 p. c.	escompte
do	Commerce	2 1/2 à 3 1/4	do
do	Citoyens	30 à 30	do
do	Améliorations	65 à 60	do
do	Atchafalaya	71 à 80	do
do	Exchange	25 à 30	do
do	Orléans	44 à 45	do
do de la 1re	Municipalité	9 à 10	do
do	2me do	0 à 30	do
do	3me do	40 à 40	do
do	Alabama	12 1/2 à 13 1/2	do
do	Kentucky	pair à 1 p cent	do
do	Tennessee	pair à 1	do
do	Ohio	2 à 0	do
do	Illinois	45 à 60	do
do	Indiana	pair à 1	do

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire John Minturn, Stark, New York, J W Stanton & co
Pomona, Bradford, Anvers, Jenkins & Tisher
Goel. Rebecca, Jones, Pensacola, Captaine
Hope, Golding, Havane, J M Acquora
Anne Maria, Brooks, Campêche, Zacharie & co
Sloop West Point, Thomas, Apalachicola, M Herrington & co

ARRIVES.

Barque de remorque Sine, Martin, des Passes.
Brick Esther, Emery, de Boston.
Brick Anne, Long, de Mobile.
Goel. Paulina, Hughes, d'Attakapas Bay.
Goel. Virginia Antoinette, Shakespeare, de Campêche.
Goel. Aldine, Walker, de Kingston, Ja.
Steamer Mississippi, Griffin, Mobile.
" Mohawk, Miller, Louisville.
" Mount Vernon, Putnam, St. Louis.
" New World, Bryan, St. Louis.
" Maid of Kentucky, Corling, Vicksburg.

☞Le steamer EXPRESS OF LIBERTY, capt. Ord, de Pensacola, partira pour St. Louis aujourd'hui à 4 heures P. M. lequel les passagers sont invités à se trouver à bord.
15 sept. JOHN E. SHAW & Co., agents

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 50 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents pendant la semaine qui commencera lundi, 18 septembre.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 15 septembre 1843.

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
RUE BOURGOGNE No. 169,
Entre St. Louis et Conti.

MME. P. ARPIN a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves que les classes recommenceront dans son école lundi prochain, 18 courant. 14 sep—3

INSTITUTION BOYER.
Rue Conti, No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

M. G. BOYER a l'honneur de prévenir les parents de ses élèves que les cours s'ouvriront, dans son institution, LUNDI PROCHAIN, 18 courant. 16 sept—3

EN débarquement du brick Esther, de Marseille,
200 barriques de vin (Bergasse)
200 paniers huile, 24 onces (Plagniol et Poncett),
100 caisses vin muscat Frontignan,
40 caisses absynthe et liqueurs,
100 caisses savon de *Castille*.
200 milliers bouchons en sacs et balles.
A vendre par
16 sept—2 VT. AICARD, 48, Vieille Levée

GARDES D'ORLEANS.

EN vertu d'une résolution passée par le comité des Gardes d'Orléans, dans sa séance du 14 septembre courant, les membres composant ce corps devront porter pendant 30 jours, en signe de deuil, un crêpe au bras gauche, en mémoire de feu l'honorable Paul Bertus, ex capitaine des Gardes d'Orléans.
ROSÉMOND DE ARMAS, *Secrétaire*.
16 sept—2

PORC—Quelques barils porc mess, à vendre à l'inspection par
16 sept HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

PLOMB—100 barils plomb de chasse Nos. assortis, en débarquement et à vendre par
16 sept MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

SUCRE brun de la Havane à vendre par
16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

TABAC de Cube en feuilles, et cape et tripe, à vendre par
16 sep J M LAPEYRE, 20 St. Louis

CIGARES de la Havane, à vendre par
16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par
16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St Louis

BOIS de Campêche, à vendre par
16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

BUREAU DES ASSESSEURS.

MESSIEURS les Assesseurs de Taxes pour la paroisse d'Orléans, préviennent le public que les tableaux sont clos depuis avant-hier 13 du courant, ayant été ouverts pendant les 30 jours requis par la loi.
16 sep—2

JURY DE POLICE DE LA PAROISSE JEFFERSON.

AUX ENTREPRENEURS—Avis est par le présent donné aux entrepreneurs, que le Jury de Police recevra des propositions jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, pour la construction d'un wharf au faubourg Delassize. Ces propositions devront être remises au bureau du Juge de Paroisse où l'on peut prendre connaissance du plan sur lequel ce wharf devra être construit.
F. J. LAIZER, Secrétaire.
Paroisse Jefferson, le 15 septembre 1843.
15 sept—2t en 2j

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON,
16 sep 16 Bienville

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON,
15 sep 16 Bienville

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON,
15 sep 16 Bienville

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par
15 sept REYNAUD & FALLON, 16, Bienville

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—860 pièces toile, 900 rouleaux corde et 361 livres ficelle, à vendre par
15 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

BACON—56 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
15 sep 26, Poydras.

PORC mess M. O. à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
15 sep 26, Poydras.

FICELLE—800 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
15 sep 26, Poydras.

GRAISSE—300 barillets graisse Leafs, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
15 sep 26, Poydras.

PARAPLUIES—51 douzaines gingham et soie, 26 à 34 pouces, en débarquement de la barque Josephine et à vendre par ISAAC BRIDGE,
15 sep 76, Magasins

BRODEQUINS, Bottes &c—23 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE,
15 sep 76, Magasins

HUILE de baleine blanchie, raffinée, en barils, en débarquement du navire Rockall, à vendre par
15 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

PAR le navire Rockall—83 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FROST & Co
15 sep 10, Magasins

BRODEQUINS Russet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de l'état, de New-Jersey à vendre par FROST & Co.
15 sept 10, Magasins

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en mains, à vendre par FROST & Co.
15 sept 10, Magasins

CAFE de Rio, à vendre en magasin par
15 sept WM. PREHN & Co., 86 Douane

VIN de Bucelas, à vendre en magasin par
15 sept WM. PREHN & Co., 86, Douane

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales etc., et d'autres marques favorites, à vendre par
15 sept MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par
15 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

CAFE de la Havane, fin vert, à vendre par
15 sept. MANUEL BLASCO, 26, Commune

ROUES de Charrette—De 2 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bas prix, par J D. DENEGRE,
15 sep 16, Douane

ANISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON,
16 sep 16 Bienville

WAGGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par
15 sept J. D. DENEGRE, 16, Douane.

VOITURES légères pour un cheval, de J. Woods, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE,
15 sept 16, Douane.

GRAISSE—300 barillets et 20 barils prime, à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FARINE—300 barils superfine et 50 de fine en magasin et à vendre par
15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

BACON—12 barriques plats côtés, en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
15 sept 60 Camp

HUILE de graisse—1 baril en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
15 sept 60, Camp

SEL DES ILES TURQUES—1,000 sacs à bord du navire Louisville, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, par HULLIN & WOODRUFF,
15 sep 60 Camp

CIGARES—Un assortiment des différentes marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON,
15 sep 16 Bienville

CUIVRE—20 caisses en feuilles de dimensions assorties, 16 barillets clous de cuivre, à vendre par
15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

BISCUITS au beurre, de Boston, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
15 sept 60, Camp

CAFE de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON,
15 sep 16 Bienville

HUILE de thérébentine, médicamens &c—Les soussignés ont à vendre en débarquement des navires Rockall, St. Louis, Claiborne, Joséphine et Louisville—30 barils huile de tanneurs, 50 de do de baleine, 20 do esprit de thérébentine, 100 caisses blanc de baleine, 31 rouleaux cordage de Manille, 30 barils couperose, 65 caisses et barriques médicamens, consistant en: opium, crême de tartre calomel, camphre, gomme arabique, jalap, pilules d'ipeca, en boites, &c., à vendre à des conditions raisonnables.
15 sept JARVIS & ANDREWS, 30 Commune

AVIS AU PUBLIC.

ATTENDU que ma femme Catherine Heaton, a, sans aucune cause légale, abandonné le domicile conjugal, il est par le présent notifié au public de ne lui faire aucun crédit sur mon compte, attendu que je ne paierai aucune dette contractée par elle.
14 sep—3 JAMES HEATON.

PORTER et Bierre blanche—35 boucauts et 80 barils, venant d'arriver et à vendre par
14 sep T. & S TOBY & BOGERT, 70 Camp

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, et à vendre par T. & S. T BY & BOGERT,
14 sep 70 Camp.

SEL pour table—10 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par
13 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

NITRE—26 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL,
13 sept 75 Magasins

BLANC de plomb—78 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par
14 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

VIN—17 quarts de pipe du Pico, Madère Dabney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par
14 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CAFE—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Fred Ferry, et à vendre par
14 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

PEAUX et cire—900 peaux de chevreuil et cire blanche et jaune, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
14 sept 45, Vieille Levée

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Bureau, No. 45, rue du Camp.
Capital comptant.................... $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
WM. A. GASQUET, Président
CH. BRIGGS, Secrétaire.
24 juillet

FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison sociale de REYNAUD & FALLON, pour la transaction des affaires de commission en général.
P. REYNAUD,
B. FALLON.
1er septembre—

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.

CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,
21 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

DROGUERIES.

EN débarquement du navire O'Connell;
12 barils sel d'Epsom de Baltimore,
30 do blanc d'Espagne,
5 do alum,
10 do bois de teinture,
86 livres cochenille,
4 barils crême de tartre,
3 caisses Seidlitz et soda powders,
3 barils vernis copal "pur"
600 livres litharge,
10 barils essence thérébentine,
1 do fleur de camomille,
En magasin:
500 gallons huile de lin,
400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par P. CUSACHS,
12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

LES soussignés ont actuellement prêts à fournir à bas prix les articles suivants.

Huile de baleine blanchie épurée d'hiver, huile de graine de lin pure, esprit de thérébentine, goudron, étoupes, ficelle d'emballage, blanc de plomb, cordes en fer pour barils et tonneaux.

Ils ont aussi en mains un assortiment complet de fer, clous, haches, pioches, houes, meules de moulin, &c. &c. qu'ils garantissent d'excellente qualité.
RICHARDS & MONTGOMERY,
21 sept—et. de a. et et 1yc. No. 11, rue de Chartres.

ON a besoin d'une cuisinière bon sujet. S'adresser au No. 280, rue de la Levée, entre Quartier et Esplanade.
11 sept—

SEL des Iles Turques—1400 sacs à boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par
11 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

BILLETS du Trésor des Etats-Unis, à vendre par
14 sep E. TROISGROS, 28 Vieille Levée

PAR LE REGISTER.

Succession de Baptiste Azarette.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI 5 octobre 1843, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu et conformément à un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Baptiste Azarette, les propriétés foncières ci-après désignées:

10. Huit lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues des Français, Force, Union et Verte, désignés par les Nos. un, deux, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, le 31 janvier 1839. Lesdits lots Nos. un et deux mesurant, mesure française, trente pieds sur la rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur, et les autres lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Union, sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No. vingt formant l'encoignure des rues Union et Force.

Conditions de la vente: comptant.

2o. Un lot et trois îlets de terre. Le lot étant situé à l'encoignure des rues des Français et Casacalvo et désigné par le No. quatre, mesurant soixante pieds de face à la rue des Français, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Casacalvo. Les trois îlets de terre étant situés dans la ville de McDonough, Nos. soixante-douze, soixante-quatorze et quatre-vingt-quatorze, conformément à un plan de ladite ville; l'îlet No. soixante-douze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Madison, Socrate, Monroe et Lapeyrouse; l'îlet No. soixante-quatorze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Madison, Bringier, Monroe et Lawrence; et l'îlet quatre-vingt-quatorze mesurant trois cents pieds sur chacune des rues suivantes, savoir: Bringier, Franklin, Monroe et Lawrence; ensemble les améliorations qui s'y trouvent, et aussi soixante-treize actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de $1,562 due depuis le premier août dernier, payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque des Citoyens et les intérêts qui sont dus. La balance du prix de l'adjudication payable comptant.

3o. Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés comme suit: Un à l'encoignure des rues du Quartier et Chemin Public ou rue Front, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à cette dernière rue, sur soixante treize pieds onze pouces et deux lignes de profondeur et de face à la première rue. Un autre lot attenant au précédent, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à au Chemin Public, sur une profondeur de soixante treize pieds dix pouces et quatre lignes. Un troisième lot dans le fond du lot premièrement décrit, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante treize pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue du Quartier. Un quatrième lot attenant au lot dernièrement décrit, mesurant vingt six pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de soixante treize pieds onze pouces et deux lignes.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par A. Ledoux, agent de Sosthène Allain, en faveur de la caisse d'Epargne, (Sinking fund) de la Nouvelle Orléans, de la somme de $12,373 80/100 du le 28 janvier 1857, avec les intérêts au taux de 6 1/2 pour cent par an, du 20 juillet dernier jusqu'à échéance, payables semi-annuellement et représentés par vingt huit coupons d'intérêts de $727 12 cents, chaque échéant les 20 janvier et 20 juillet de chaque année de 1844 et 1857. L'acquéreur assumera également le paiement de deux des dits coupons de $727 12 cents, chaque dus depuis les 20 janvier et 20 juillet derniers, la balance du prix de l'adjudication payable comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
16 sept—16, 19, 20, 9, 19

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession Louis Foucher.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François Saulet, administrateur de la succession de Louis Foucher, ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
16 sept—3 en 10 Régister des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Joseph Giordano—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Caroline Giraud, veuve de Joseph Giordano, tutrice de ses enfans mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
16 sept—3 en 10 Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Newland Holmes a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu William Brothers décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
16 sept—3en10 Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Henry Keeling a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu W. R. Parsons, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, AND. D. DORIOCOURT,
7 sep—3 en 10 Député Régister des Testamens

MARCHANDISES sèches—Les soussignés ont reçu par la barque Shannon du Havre, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à bon marché:
Indiennes françaises en couleurs et dessins à la mode,
dito dito deuil et demi-deuil,
rouges, bleues, jaunes, unies et à raies satinées pour rideaux,
Bordures d'indienne pour dito,
Indiennes fantaisie pour meubles,
Cravates de soie pour dames,
Satins unis noirs,
Satins grecs et serges de soie pour tailleurs,
11 sept TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres

LES soussignés nommés exécuteurs testamentaires de Rufino Fernandez, désirant continuer au nom de la communauté, the même genre d'affaires que suivait ledit défunt, annoncent au public que l'on trouvera chez eux, au No. 61, ou à leur établissement, au No. 77 de la rue Ste. Anne, toutes les fournitures nécessaires pour enterrements, et ce aux prix les plus réduits.
RUFINO FERNANDEZ FILS,
13 sept—10 Vve. RUFINO FERNANDEZ.

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par
13 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—13 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par
13 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

HUILE DE VITRIOL—10 dames-jeannes, à vendre par P. CUSACHS,
13 sep Encoignure Condé et St-Philippe

CIGARES—80,000 de la Havane, en débarquement de la goélette Hero, à vendre par
13 sep J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par
13 sep J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

AMIDON de la Havane—46 barils en magasin, à vendre par E. TROISGROS,
13 sep 28, Vieille Levée.

CAFE—101 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goélette Hero de la Havane, à vendre par
13 sep E. TROISGROS, 28 Vieille Levée

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par
19 sout GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.

PERDU—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1843, à 90 jours de $750, en faveur de George Pareis et endossé par Barett et Lepage.
La personne qui a trouvé ce billet est priée de le retourner à CH. DUFOUR,
11 sept. 11, rue Conti.

HUILE et blanc de baleine—36 barils huile raffiné et 11 caisses blanc de baleine en débarquement du navire Orléans et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
11 sept 45, Vieille Levée

CARREAUX de vitres—Un assortiment complet de carreaux de vitres français à vendre en magasin par SCHMIDT & Co.
11 sept 85, Bienville

CLOUS de girofle 10 demi barils, 11 barillets et 2 balles en débarquement du navire Hilah, à vendre par
9 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SEL pour table—10 barils anglais en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL,
9 sept 75, Magasins

SULPHATE de quinine—3 caisses, 200 douzaines en débarquement du navire Lilah, et à vendre par
9 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CHAPEAUX de soie noirs, do. de feutre do. nouvelle forme, reçus par le Shannon, du Havre, à vendre à bas prix par les soussignés. FORCADE & Co,
6 sept 39, Chartres.

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD,
6 sep 53 Conti

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits.
6 sept GEO. GREEN & BROTH. 83, Gravier.

CAFE de Rio à vendre par
6 sept GEO. GREEN & BROTH. 83, Gravier.

CORDAGE de Manille à vendre par
6 sept GEO. GREEN & BROTH. 83, Gravier.

COUVERTURES trois points, à vendre par
6 sept GEO. GREEN & BROTH. 83, Gravier.

CIGARES de la Havane—Un assortiment d'excellents regalias, impériales, Canones, Trabucos et autres, constamment en mains et à vendre par
6 sept J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES Principe en magasin, à vendre par
6 sept J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
6 sept 45, Vieille Levée

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50 en détail, pour clore cet article, à vendre par
6 sept CASTAING & LOMBARD, 53 Conti

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

GRAISSE—3000 barillets prime, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

FARINE—1600 barils fraîche de l'Ohio, à vendre à bord d'un chaland, par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

PORC—1000 barils assorti, mess, M. O. mess prime etc à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

HUILE de graine de lin—30 barils en magasin, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

TOILE et corde d'emballage—250 pièces toile du Kentucky, et 800 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par
6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre français, à vendre par REYNAUD & FALLON,
6 sep 16 Bienville

CUIRS—30 rouleaux, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON,
6 sep 16 Bienville

PAR le navire O'Connell, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & Co.
6 sep 10 Magasins

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur de New Jersey en débarquement du navire O'Connell, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins

MORUE fraîche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin, à vendre par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

MAQUEREAUX nouveaux—Nos. 1, 2 et 3, en barils 1/2 et 1/4 barils en débarquement et en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, Gravier.

MARCHANDISES DIVERSES—30 barils maquereaux no. 3, 10 barils de no. 2, 11 barriques huile blanchie de baleine, 40 caisses savon no. 1, 70 livres chaque, 20 do marque aigle 75 livres do; 75 caisses blanc de baleine ensemble en débarquement du navire John Minturn, à vendre par J. W. STANTON & Co.
5 sep encoignure Magasins et Lafayette.

AVIS.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pillules Anti-fièvres de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'apothicaires offrent un article qui en falsifié. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barber, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Batman, 24, Bâtisses triangulaires.
Lavillé, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Bosley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli.
O. B. PEARSON,
1 mai—6m Pour John Sappington & Sons

BRIQUES Alea, anglaises, écossaises, de Baltimore et de Pensacola, ciment hydraulique, plâtre de Paris, crime à plâtrer, sable blanc, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
30 août G. BEDFORD, 47 Commune

VIN de Bordeaux—En débarquement du navire Osceola, venant de Bordeaux, 40 barriques vin de Pauillac Médoc; à vendre sur la Levée ou en magasin, par J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

CERISES à l'eau-de-vie—60 caisses en bouteilles blanches, dernièrement reçues et à vendre par J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

VIN de Marseille, en barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

ABSYNTHE, Kirsh, Capres &c. à vendre chez J. E. LOREILHE,
9 sep Encoignure Royale et Douane

ON a besoin d'un jeune domestique esclave. S'adresser au Nouveau Dépôt de Sangsues, rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursulines.
PAUL TRASFOREST.

NOTA.—L'établissement offre à vendre: 25 onces sulfate de quinine, 10 barils tamarin, 4 estagnons eau de fleurs d'orangers, 10 caisses eau de Seltz, ainsi que d'autres articles à très bas prix. 7 sept

BEURRE—8 fréquins et 4 1/2 do. prime de Goshen, salé exprès pour familles, dernièrement reçues et à vendre par FOSDICK & BROTH.,
7 sept 60, Camp

CIDRE—30 barils Newark, très supérieur, garantis doux et en bon ordre, à vendre par
7 sept FOSDICK & BRO, 60, Camp

UN jeu complet de Vitrières, convenable pour un magasin de détail, ou un magasin d'habillemens, à vendre par FOSDICK & BRO,
7 sept 60, Camp.

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par
7 sept SCHMIDT & Co, 86, Bienville.

COUVERTURES françaises—3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co,
7 sept 86, rue Bienville.

HUILE de Baleine, de Lin, et de Tanneur, en magasin et à vendre par
7 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

PIERRES de toutes dimensions, pour trottoirs et gouttières, taillées en grosslères, posées en la troisième municipalité, à vendre par
7 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SALERATUS—30 barriques, pur dernièrement reçues, à vendre par
6 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

POIVRE—100 sacs frais de Sumatra, dernièrement reçus, à vendre par
6 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CAFE—300 sacs prime vert de Rio à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK,
6 sep 40 Gravier.

THE—300 caisses impérial, poudre à canon, Young Hyson et Pouchong, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, Gravier.

EAU de Vie de Pêche—10 barils supérieur, à vendre en magasin par
6 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

GENIEVRE de Hollande—20 pipes, marque Anana, Schiedam, à vendre en magasin par
5 sep NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CLOUS—500 barriques assorties, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40 Gravier.

BLANC de Baleine—50 caisses, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
6 sep 40, Gravier.

SAUS de Pierre—30,000, de deux boisseaux et demi, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK,
5 sep 40, rue Gravier.

VIN de Tenériffe—6 1/4 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
6 sep 40 Gravier

HUILE de baleine—1200 gallons huile blanchie en magasin et à vendre par
5 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

HUILE de baleine—1600 gallons raffinée, en magasin et à vendre par
5 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

CLOUS—marque Wareshouse Iron & Co. en magasin et à vendre par
5 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

CORDAGES de Manille et goudronne, en magasin et à vendre par
5 sept GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

BŒUF—125 barils prime, à l'inspection et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti.

HUILE—100 paniers huile d'olive en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
5 sept 45, Vieille Levée.

UN envoi de saucissons de Lyon, première qualité arrivé par la barque Shannon du Havre, à vendre à bas prix par FORCADE & Co.
6 sept 39, rue de Chartres

CHAPEAUX CASIMIRS NOIRS pour hommes en débarquement du navire St. Mary et à vendre par
7 août FROST & Co. 10 Magasins.

GRAINES pour oiseaux, à vendre par
2 sep J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

GENIEVRE—75 barils genièvre américain, à vendre par WOOD & SIMMONS,
2 sep 80 Magasins

CAFE DE JAVA—100 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS,
2 sep 80 Magasins

INDIGO—5 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS,
2 sep 80 Magasins

SUCRE—13 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE,
2 sept 55, Bienville au 1er.

LES soussignés demandent cinq ou six bûcherons pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville.
B. & A. SOULIE,
2 sept 55, rue Bienville, au 1er.

CHARBON—30 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, et à vendre par T. & S TOBY & BOGERT,
2 sep 70, rue du Camp

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 do ale et 47 barriques do. en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT,
70, rue du Camp

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, cotonnade et Mérinos, aussi en coton blanc uni & devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE,
2 sept 76, Magasins

BRODEQUINS—30 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfans et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE,
76, Magasins

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—balancés à patentés et améliorés de Robertson et Rich, petites et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE,
76, Magasins

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 600 à 3000 livres, constamment en mains et à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

FARINE—500 barils farine de choix, en débarquement du steamer Medicsean, à vendre par
2 sep HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par
2 sep G. BEDFORD, 47 Commune

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et ciment à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, par
2 sep G. BEDFORD, 47 Commune

HUILE—Un assortiment général épuré, d'hiver d'été, en barriques et barils dernièrement reçu et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
1 sep 40 Commune

SUCRE en pains raffiné en barils et en caisses, à vendre par HARROD, DARLING & co,
1 sep 40 Commune

CHAUSSURE—800 caisses bottes, souliers et brodequins de différentes descriptions, à vendre en magasin par
1 sep FROST & co, 10 Magasins

HABILLEMENS—Chemises rayées et pantalons de cotonnade, à vendre par
1 sep FROST & Co. 10 Magasins

HUILE raffinée de baleine—47 barils, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par
19 août GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.

HUILE de Baleine—900 gallons huile épurée d'hiver en débarquement du navire Monsoon, à vendre par
19 août GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Do blanc 12/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satinet noir et couleur,
Casimir, nouveautés,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Bonteint petits carreaux bleus et couleurs assortis,
Indiennes nouveautés, vermack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Baleine de do
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Paqué blanc et couleurs do do
Silesia pour doublures do do
Boutons et soie et autres do do
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patenté de Marshal et autres,
Chaussons écrus superfins,
Agraffes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue,
Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4.
Linsey et Kersey, très épais.
De de du Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 pds, supérieures,
Do américaines, Duffle,
De de 12/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
1 août 35, rue de Chartres

PEET & NORTON,
(De la maison ci-devant Peet & North),
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,
No. 17, RUE DE CHARTRES,

REÇOIVENT par le John Minturn, en sus de leur précédent stock, et offrent à vendre à bas prix, pour du comptant:
70 caisses indiennes américaines,
40 balles toile à chemises, écrue, 3/4,
22 balles cotonnades Log Cabin,
16 balles toile à draps, écrue de Waltham, 4/4,
25 balles toile à draps Indian Head, 4/4,
12 balles coutil écru, 10 do étoffe rayée,
6 balles do flanelle croisée, pour lits,
10 balles cotonnade croisée, de fantaisie,
20 caisses coton blanc à chemises, 4/4,
4 caisses coton à draps, 6/4, et 4 do. do. 12/4,
7 caisses jeans du Kentucky, assorti,
1 caisses batiste coton noir,
6 caisses flanelle de Canton, blanche,
2 caisses mousseline suisse, blanche,
4 caisses excellent drap anglais,
1 caisses gambroons superfins, 4 do. kersey,
2 caisses bottes à la grecque, assorties,
4 caisses chaussettes blanches en coton, 4 do. do. grises
6 balles ouate en coton, noire et blanche,
1 caisse mousselinettes de l'Inde, 1 caisse linen Bishop,
2 caisses lasting noir, et boutons en soie assortis,
1 caisse bretelles argentées et boutons à straps,
6 caisses idem en gomme élastique,
2 caisses jaconas blancs 4/4 et 6/4,
2 caisses casimir à la mode,
1 caisse lasting noir, 5/4 et 4/4.
1 caisse gros de Rhin. excellente qualité
2 caisses bonnets de nuit pour femmes. 27 août

A VENDRE par le soussigné à prix réduits: 15 barriques vin St. Julien et Monferrand, 10 de vin vieux St. Julien pour famille, 5 demi do vin vieux, Haut Talence, 15 tierçons vieux vin blanc sauterne et Barsac, 20 barriques vin de Marseilles de Grenaut, 15 tierçons vin de Porte imitation, 5 de excellent vin de Madère, 2 de vieux vin Sherry 1836, 10 barils vinaigre de vin blanc, 10 paniers vin de Champagne marque Napoléon, Lausseur etc. etc., 1,500 caisses vin de Bordeaux des meilleurs crus—20 do vin du Rhin diverses marques, 24 de vin de Bourgogne de Lausanne, 300 paniers anisette de Bordeaux, 4 caisses absinthe suisse, 15 do prunes à l'eau de vie, 50 do cerises à l'eau de vie, 300 de liqueurs assorties de Paris et de Bordeaux, 1,000 boites sardines et petits pois, 30,000 bouchons, 50 do caisses prunes de Bordeaux en jarres et en boîtes.
J. E. LOREILHE,
21 août Encoignure Royale et Douane

DROGUERIES.—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal belle, en gros morceaux; Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Camomille anglaise, belle; Alcool, à vendre par P. CUSACHS,
22 juil encoignure Condé et St. Philippe

A LOUER, rue Bienville, encoignure des Remparts, à côté de l'Institution des Demoiselles—Une maison en briques et à étage, ayant une grande cour couverte et dallée, et ayant un balcon sur la rue Bienville.
S'adresser à l'Institution des Demoiselles. 19 sep—12

PLATINA-CEMENT.

M. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est inaccessible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans chaleur; l'on trouve le mélange, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, sans perdre la couleur, déplacer de la dent, les préparées à vendre l'extraction.
No. 44 rue Royale, entre Conti et Bienville. 29 jan

VENTES DE SHERIF.

Hugh W. Rowe vs. L. Lombard et Jacques Desgranges.

COUR DE DISTRICT—No. 22,018—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, le 16 septembre 1843, à midi:

Un Lot de Terre, situé au faubourg Montégut, de cette ville, sur la rue Casacalvo, entre les rues Clouet et Montégut, mesurant vingt pieds de face à la rue Casacalvo, sur une profondeur de soixante treize pieds six pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: cette criée étant la seconde et dernière, le dit lot de terre sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
A. SIDNEY LEWIS,
29 août—3 en 15 Shérif de la Cour de District

INDIENNES pour le commerce de la ville—NORTH & BROTH., reçoivent actuellement par le navire Claiborne, une facture d'indiennes couleurs claires à petits dessins, et convenables pour le commerce de détail de la ville.
Aussi—Quelques caisses indiennes bleues. 8 sept

EN débarquement du brick Osceola, venant de Bordeaux 45 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
8 sep G. M. LUCAS, 30 Bienville

EN débarquement du brick Clarisse, venant de Bordeaux 40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
8 sep G. M. LUCAS, 30 Bienville

VINS de France—Vin rouge, St. Julien, Château Lafitte, Gruau Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par
8 sep GH. DUFOUR, 11 Conti

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BILLETS de la Banque des Citoyens—$270 en petits billets, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

TABAC—30 caisses et barillets, manufacturé, différentes qualités, à vendre par
8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie.
15,000 do de do
60 caisses blanc de baleine, à vendre par
8 sep WM. FROST & co, 28 Vieille Levée

CAFE—76 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
8 sep 28 Vieille Levée

SUCRE—140 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS,
8 sep 28 Vieille Levée

SUCRE—80 caisses blanc et brun en débarquement de la goélette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
8 sep 28 Vieille Levée

MAIS—457 sacs en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
7 sept 60, Camp

HUILE D'OLIVE—275 paniers et 25 caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & co,
1 sep 45 Vieille Levée

SULPHATE de quinine—300 onces garanti français, de Pelletier, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
24 août 30, Commune

ESPRIT de Thérébentine—11 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
24 août 30 Commune

HUILE de graine de lin—16 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS,
24 août 30, Commune.

HUILE de baleine raffinée—46 bls. épurée d'hiver, 5 bls. de do, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
23 août 30, Commune.

CHAUX fraîche de Thomaston—300 barils chaux de pierres, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD,
17 août 47, Commune

MARCHANDISES DU PAYS—75 balles toile à draps écrue 4/4.
20 caisses do blanche 4/4.
20 balles drilles écrus.
10 do toile à chemises écrue.
25 caisses do blanche 7/8.
100 balles denims différentes descriptions.
15 do toile rayée, Hamilton.
20 caisses flanelle de Canton,
15 do denims de Hamilton.
10 do indiennes à la mode, en magasin et à vendre par WM. FROST & co,
8 sep 28 Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En débarquement des navires Claiborne, Berlin et Mary & Susan, savoir:
Coton du pays—250 balles coton blanc et écru, à chemises et à draps, 3/4, 4/4 et de 30 pouces.
Savon—800 caisses marques Winchester, Jackson et Gould; savon extra No. 1.
Clous—140 barils clous de fer de Suède.
Maquereaux—100 barils et demi barils maquereaux frais Nos. 1 et 2.
Morue—15 tambours et 300 caisses morue fraîche.
Huile—36 barils huile de baleine; 10 dito huile de tanneurs.
Gingembre—25 sacs.
Papier à enveloppe—400 rames.
Cornichons—104 caisses cornichons assortis, olives, capres.

A DES PRIX REDUITS.

Bottes et Souliers—600 caisses comprenant un assortiment de bottes, brodequins, souliers, &c.
Chemises—15 caisses chemises rayées, d'Hamilton.
Paillassons—61 rouleaux paillassons, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 sept 20, Douane.

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, le 9 août 1843.

CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York.
9 août WM. E. LEVERICH, Caissier.

SANGSUES MONSTRES.

Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines, No. 300. Mr. Trasforest les posera aux personnes qui le désireront. On trouvera toujours dans le même établissement: de la Farine de lin, fraîche, Moutarde, Potasse, Arrow-Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsom, Crême de Tartre, Huile de Palmachristy, Alun, Rob anti-syphilitique du docteur Giraudeau de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix.
26 a P. TRASFOREST.

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Havane, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue du Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public, pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit:

Sangsues petites,	TROIS cents.	
do de moyennes,	CINQ	
1er. choix grosses,	DIX	"

L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter ses habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITBIEN.

Deux domestiques se chargeront de la pose des sangsues si on l'exige. 16 août.

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Doncaster.

Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. BUSCONI,
167, rue de Chartres.

Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 28 juillet

SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 56. Les prix des dites sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même d'en faire l'application si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années, et se transportera aux lieux indiqués par ordre.
18 août J. P. SOUBIRAN.

REÇU par la barque Shannon, du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant:
Mouchoirs français, façon Madras, dessins nouveaux qualité supérieure,
Indiennes françaises nouvelles,
Mousselines laines noires double largeur,
De de bleu de France de
De do dessins riches,
Boutons en 4 trous 7 1/2, 9 et 12 lignes,
Do de nacre diverses qualités,
Un assortiment d'articles pour tailleurs.
FORCADE & Co.
4 sept 39, rue de Chartres

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LES soussignés reçoivent par l'Oconee de New-York, et la barque Sarah-Hand de Philadelphie, un bel assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:
Circassiennes noires et en couleurs,
Indiennes américaines en couleur,
do. do. noires,
do. bleu Merrimack et autres,
Mérinos noir et en couleur pour robes,
do. bleu Marie-Louise,
Velours de coton noir,
Bombazettes noires No. 1 à 12,
do. vertes et rouges,
Alépines noires diverses qualités,
Bombazettes noires 5/4,
Mouchoirs façon Madras, bas prix,
do. bleus pour nègres,
Kersey laine et laine et coton,
Linseys unis et à carreaux,
Coutils à matelas, et Denims bleu,
Un bel assortiment de Kentucky Jeans,
600 douzaines Chaussons écrus,
300 do. Bas blancs très grands,
200 do. do. noirs do.
Percales noires et en couleurs,
Cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4,
do. écrus do. do. do. do. do.
8 caisses Paraplues coton 26, 28, 30, 32 et 36 pouces,
Casimirs noirs pour pantalons,
do. en couleur do.
FORCADE & Co.
4 sept 39, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés:
Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vins de Montferrand, en barriques,
De de St. Julien Médoc,
De de Léoville,
De de St. Emilion,
De de Madère, en quarts de pipes,
De d'Oporto, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et dames-jeannes,
Cognac 4me. preuve, en 1/2 pipes et quarts.
3 a J. F. BERCIER & Co. 84, Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

E. CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur de prévenir leurs habitués et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin du No. 66, encoignure Chartres et Bienville au No. 123 de la même rue, entre Conti et St. Louis; magasin qu'ils occupaient précédemment, et qu'ils n'avaient quitté que par suite de l'incendie dont ils ont été victimes le 8 janvier dernier.
Nouvelle Orléans, 30 août 1843. 31 août

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN.

Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par la barque Shannon, arrivant de France, un très grand assortiment de Graines fraîches pour jardin et convenables pour les semailles d'automne. Wm. DINN,
4 sept 11, Commune

LES soussignés ont en magasin, et offrent à de bas prix, pour terminer plusieurs consignations,
14 balles couvertures de laine, françaises, pour nègres, à 3 points, 1 do nouveautés.
Vieille eau-de-vie de Cognac, supérieure.
Vin rouge, diverses qualités, en barriques.
Vin rouge en caisses, des marques les plus estimées et d'autres à bas prix.
Vin blanc en tierçons.
Amandes fraîches, à coques tendres.
Marasquin, Curaçao, et anisette.
Bouchons longs et courts.
4 sept. JOURDY & DRASIER, No. 69, rue Royale.

AVIS AUX TAILLEURS—Casimir noir, satin de laine, casimir fantaisie, drap de soie, serge noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

MARCHANDISES d'automne, mérinos en pièces, redingotes, habits et pantalons mérinos, pantalons casimir léger, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

CHAPEAUX de soie français—Huit caisses chapeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

PARAPLUIES—80 parapluies 20 à 36, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
4 sept 36, rue de Chartres

CAFE de la Havane—71 sacs en débarquement de la goélette Hero, et 25 do en magasin, à vendre par
11 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

AMANDES—20 bs. Ivica S. S. Amandes, en magasin et à vendre par
20 août PETERS & MILLARD.

CIMENT, Plâtre de Paris, Briques à feu &c.—200 barils ciment hydraulique, 20 do Plâtre de Paris, 20 milliers brique à feu anglaise et écossaise, 20 milliers briques à feu de Pensacola, à vendre à bas prix en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD,
17 août 47, Commune

AVIS LEGAUX.

Robert Lee vs. les terres de Pierre Joseph Gobert et les héritiers de Céleste Lamotte.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District.—Lafourche Intérieure.—A Pierre Joseph Gobert, aux héritiers de Céleste Lamotte, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez:

Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai, ce 22ème jour de mai 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant six arpens de face par quarante arpens de profondeur plus ou moins, rive gauche du bayou Lafourche, et à peu près vingt-huit milles au bas de Thibodaux, borné au-dessus par la terre de Pierre Augeron, au dessous par celle de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de deux cent cinquante piastres, dans le montant pour lequel la façon de chemin ou front de ladite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur-général de levées et chemins de cette paroisse, audit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 20 d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées," approuvé le 7 février 1829.
Thibodaux, ce 26 août 1843.
5 sept—8 en 30j M. BOURG, shérif.

Joseph Rémont vs. les héritiers de Joseph Daigle.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District—Lafourche Intérieure—Aux héritiers de Joseph Daigle et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée: J'ai, ce 15me jour d'août 1843, saisi un certain morceau de Terre situé dans cette paroisse, mesurant vingt arpens de face plus ou moins, par à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive droite du Bayou Lafourche, et à peu près trente milles au bas de Thibodaux, borné au dessus par les terres de la veuve Etienne Boudreaux, au dessous par celle de Henri Maxile.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de quatre cents piastres, étant le montant pour lequel la façon de chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général de levées et chemins de cette paroisse, au dit plaintiff, et les frais de ce procès, conformément à la section 20 d'un Acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
Thibodaux, ce 26 août 1843.
5 sept—8en30j M. BOURG, shérif.

Daniel Nettleton vs. Veuve Etienne Boudreaux

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District. Lafourche Intérieure—A la veuve Etienne Boudreaux et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai ce quinzième jour d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse mesurant quinze arpens de face plus ou moins par à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive droite du bayou Lafourche, et à peu près trente huit milles au bas de Thibodaux, borné au-dessus par les terres des héritiers de Gaché, au-dessous par celles des héritiers de Joseph Daigle.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de quatre cents piastres, étant le montant pour lequel la façon de chemin au front de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse au dit plaintiff, et les frais de ce procès conformément à la section 20 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
Thibodaux, ce 26me jour d'août 1843.
M. BOURG,
5 septembre—8t en 30j shérif

Daniel Nettleton vs. Lorenzo Munson.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District—Lafourche Intérieure à M. Lorenzo Munson et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée: J'ai, ce 15me jour d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant cinq arpens de face plus ou moins, par à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive gauche du Bayou Lafourche, et à peu près trente milles au bas de Thibodaux, borné au-dessus par les terres Geneviève Magnon, au dessous par celle de Henri Maxile.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, au dit plaintiff, et les frais de ce procès, conformément à la section 20 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
Thibodaux, ce 26 août 1843.
5 sept—8en30j M. BOURG, shérif.

Daniel Nettleton vs. Henry Maxile.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District, Lafourche Intérieure—A M. Henry Maxile, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai ce quinzième jour d'août 1843 saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant six arpens de face plus ou moins par à peu près quarante de profondeur plus ou moins.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de trois cent cinquante piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin au front de la dite terre, a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, au dit plaintiff et les frais de ce procès conformément à la section 20 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.
Thibodaux, ce 26me jour d'août 1843.
M. BOURG,
5 septembre—8t en 30j Shérif

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Plaquemines.—Cour des Preuves.—Succession de Louis Rappelet

Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte rendu par les curateurs de ladite succession ne serait pas approuvé, enregistré et homologué, et la distribution des fonds en main ne serait pas faite conformément audit compte.
Paroisse de Plaquemines, le 16 septembre 1843.
15 sep—3 G. LEONARD, juge

COUR DES PREUVES.—Paroisse de Jefferson.—Succession de Mme. veuve Bonaventure Martin (Mme. Louise Duvernay)—L'exécuteur testamentaire dotit à ce jour enregistré un compte de l'administration de cette succession, et il est par le présent notifié à toutes les personnes intéressées d'avoir à déduire, d'ici au 18 du courant, les motifs pour lesquels ledit compte ne serait point approuvé et confirmé conformément à la loi.
6 Septembre 1843.
7 sep—3 en 10 PERSIFOR F SMITH, juge.

No. 11,106—George Green contre ses créanciers et les créanciers de Lincoln & Green.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—le 11 septembre 1843

Il est ordonné par la Cour, que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, aient à déduire dans dix jours à partir de la publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau provisoire présenté par le syndic ne serait point homologué et les fonds répartis conformément au dit tableau. Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, 11 sept. 1843.
G. WEYSHAM,
12 sept—3en10j Député Greffier.

Vente par le Marshal.

Thomas Morrow vs. James Lawler, agent de W. Lawler.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. T. W. Collins, juge président senior de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 17 Octobre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 40, sur un plan fait par J. Pilié, le 30 Janvier 1829, et déposé au bureau de F. de Armas, notaire, ayant 28 pieds de face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles: ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
16 sept C. CLAIBORNE, Marshal.

Kelhum, Fitz & Co. vs. T A Bartlett—Les mêmes vs. les mêmes.

EN vertu de deux writs de fi. fa. à moi adressés contre les plaintifs par l'hon. F. M. Guyol juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique, le 18 septembre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Tous les droits, titres, intérêts et réclamations desdits plaintifs aux deux procès ci-dessus décrits devant ledit F. M. Guyol, juge conseiller de la cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions: comptant.
5 sept C. CLAIBORNE, Marshal.

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Nullifiers en peau vernie à $4 50; peau de veau à $3 60, garantis première qualité. On les fait par mesure au même prix à la fabrique rue Royale No. 190. 17 août

AVIS.—Les soussignés ont formé une société sous la raison de DEGELOS & GRASS, pour la transaction des affaires de commission en générale.
Nouvelle Orléans, 2 septembre 1843.
PIERRE A. DEGELOS.
JOSEPH M. GRASS.
2 sep—2 s Encoignure des rues St. Louis et Levée.

REÇU par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie, et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
Coton écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4,
do. Lowell Nos. 1 et 2,
do. blanc 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
do. croisé 3/4 et 7/8,
Molleton blanc et écru,
Kersey laine et coton,
do. coton,
Linsey uni et à carreaux,
Kentucky jeans noir et couleurs assorties,
Satinet noir, bleu et gris,
Draps 6/4 noirs, bleus et couleurs assorties,
Casimirs nouveauté,
Mérinos pour robes, double largeur, noir et couleurs assorties,
do. couleurs assorties 3/4,
Alépine noire,
Etamine noire,
Mousseline de laine noire,
Velours coton noir,
Flanelles blanches, rouges et vertes,
Cotonnade dite Log Cabin véritable, et autres qualités.
Guinée 4/4, bon teint à grands et petits carreaux; Percale blanche, noire et en couleurs assorties; Ouvré pour serviettes; Ouvré de Russie; Damassé 7, 8 et 9/4; Lasting noir; Coutil bleu; York Denims; imitation York Denims; Coutil à matelas; un assortiment d'indienne américaine en couleurs, noires et bleue; do. à meubles; Indienne française rouge unie; Merrimack bleu grands et petits dessins; Guinga coton pour chemises; Camoauck; Drap piloté; Couvertures laine 3 points; do à lit 10, 11 et 12/4; Drap de Lyon; Foulards tout soie, article supérieur; Cravattes de soie, noires et couleurs assorties; Cravattes soie longues; Mouchoirs de batiste fil, unis; Foulards coton; Mouchoirs imitation Madras; Barège vert; Ruban taffetas noir, Nos. 1 1/2, 2, 3, 4 et 6; Tavelle laine de toutes couleurs; Bas blancs en coton; do. bleus, gris et noirs; Chaussons gris, écrus et blancs; Fichus soie imprimés; Echarpes en soie; Gants de soie, noirs et unis; Dentelles étroites; soie d'Italie à coudre, noire et en couleurs assorties; Fil Alexandre et Owells; do. patenté écru, noir et bleu clair; Bas de coton blanc pour enfans; Boutons en os et à trous; Epingles fines et communes; boutons de nacre; Agraffes; Mouchoirs bleus; Serge de soie noire; Schalls tulle bobinet noir brodés; Bas de fleselle noirs; Toile de Paris; do. d'Irlande; Galon fil, etc. etc.
DUFOUR, DURAND & Co.,
9 sep 36, Chartres.

CAFE—133 sacs de la Havane en débarquement de la goélette Hero, à vendre par
11 sept O. H. MIESEGAES, 94, Vieille Levée

COUVERTURES de laine françaises, 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co.
11 sept 86, Bienville.

CHARBON—20 boucauts en débarquement de la barque Sarah Hand, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT,
9 sep 70 Camp

A VENDRE chez le soussigné, 100 barriques vin rouge St. Julien, Talance et haut Brion, 20 à do haut Talance, 16 do vin blanc Bersac, 600 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Château Margaux, Lafitte et La Mission, 100 do vin blanc Sauterne, 50 do Muscat de Frontignan, 150 do liqueurs assorties, 7 pipes et 20 quarts de pipe eau de vie de Cognac 4me preuve, 100 paniers anisette surfine, 10 tierçons vinaigre, 100 paniers guignolet, 40 caisses salaisons assorties, 25 de savon blanc pâle de Marseille, 40 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, 500 do truffes du Périgord, 300 de petits pois, 300,000 bouchons en sacs de 5000 (balles de 1000), 15 barils amandes à la dame, 2 terres fruits confits, 100 caisses absynthe fine qualité, 15 de macaroni, 50 de vermicelle, 300 sortiments assortis.
26 juin AUGUSTE MOLIER, 70 St. Louis

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Municipalité No. Un.

AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi, le samedi, 23 septembre 1843, de neuf heures A. M. à cinq heures P. M., pour élire un Recorder pour la Municipalité No Un, en remplacement de l'honorable Paul Bertus, décédé, sous l'inspection des personnes et aux lieux désignés ci-après, savoir:

Dans le premier district—Au café de l'hôtel Conti, sous l'inspection de MM. Alex. Phillips et Newton Richards, inspecteurs, et A. Blondeau, Greffier.

Dans le second district—Au café de l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre, sous l'inspection de MM. Nos. Gurlie et Ant. Dubuc, inspecteurs, et Armand Pellerin, Greffier.

Dans le troisième district—Au café de la rue d'Orléans, sous l'inspection de MM. H. Gilly et J. E. Fauréo, inspecteurs, et Victor Joumaron, greffier.

Dans le quatrième district—Au café de l'encoignure des rues St. Philippe et Royale, sous l'inspection de MM Fréd. Prévost et Loussiere, inspecteurs, et A. Rousseau Greffier.

Dans le cinquième district—Au café de l'encoignure des rues Orléans et Trème, sous l'inspection de MM. Jules Benit et Jos. Bourgeois, inspecteurs, et F. Celogne, greffier.
Nouvelle Orléans, le 12 septembre 1843.
WILLIAM FRERET,
14 sept—9j Maire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

ORDONNANCE relative au Bac ou Ferry en face de la Municipalité No. un.

Le Conseil de la Municipalité No. un décrète ce qui suit:
Article 1er. Qu'à dater du 1er octobre 1843, la Municipalité No. un aura le droit exclusif d'établir ou de faire établir un Ferry en face de cette Municipalité.

Art. 2me. Qu'un espace de cent pieds en face de cette Municipalité soit et demeure approprié à l'usage du dit Bac ou Ferry, au même lieu où il se trouve actuellement en face de la place publique.

Art. 3me. Qu'il ne sera permis à aucun navire d'amarrer devant le dit espace ci-dessus approprié, ou d'y étendre leurs cordes, cables, chaînes ou de l'obstruer de quelque manière que ce soit.

Art. 4me. Qu'il ne sera permis à aucun chaland, pirogue ou bateau quelconque de stationner devant le dit espace, et que toute corde, cable, chaîne, etc., obstruant le débarcadère du dit Bac ou Ferry, devra être immédiatement coupée ou déplacée par le gardien ou l'officier du port.

Art. 5me. Qu'il sera du devoir de toute personne ou personnes affermant le dit Bac, d'avoir toujours prêt à traverser la rivière, un ou plusieurs bateaux à vapeur de dimensions assez grandes pour traverser à la fois au moins quatre voitures attelées, et d'avoir en outre un nombre suffisant de skiffs pour traverser les passagers dans le cas où les bateaux à vapeur seraient en réparation.

Art. 6me. Que le preneur ou les preneurs seront autorisés à percevoir les droits de péage suivants:
Par chaque piéton, 10c.
" chaque cheval, mulet, bête à corne, &c. 10c.
" chaque cheval attelé à un cabriolet ou wagon 75c.
" chaque cheval attelé à une charrette. 75c.
" chaque voiture à quatre roues et ses chevaux, $1

Art. 7me. Que le preneur ou les preneurs devront transporter libres de tout droit de péage tout corps de milice en service et leurs bagages, tous officiers de police en service et tous membres de jurys allant ou revenant de l'endroit ou leurs devoirs les auraient appelés.

Art. 8me. Que le Maire est et demeure autorisé à procéder à l'adjudication du dit privilège au plus offrant et dernier enchérisseur, le 23 courant, à son bureau, à l'heure de midi, (ordonnant préalablement avis dans une ou deux gazettes) pour l'espace de cinq années, à partir du 1er. octobre 1843, et finissant le 30 septembre 1848.

Art. 9me. Que le preneur ou les preneurs devront fournir des billets endossés à la satisfaction du Maire pour le montant total de la dite adjudication, lequel montant devra être subdivisé en sommes égales et payables mensuellement.

Art. 10. Que dans le cas où le preneur ou les preneurs et leurs cautions, manqueraient de payer leurs billets à l'échéance ou dans les six jours qui suivront, ou manqueraient à aucune des conditions imposées par le présent ordonnance, ledit preneur ou preneurs devront être considérés comme ayant forfait à leur contrat, et le Maire devra procéder à une seconde adjudication dudit Bac, à la folle enchère desdits preneur ou preneurs et de leurs cautions.

Art. 11. Qu'il ne sera permis à personne autre que le preneur ou preneurs, de transporter, au moyen de bateaux à vapeur, de cette municipalité à l'autre rive du fleuve, aucunes personnes, chevaux, bêtes à cornes, charrettes, voitures, etc., moyennant une rétribution quelconque, sous se rendre passible d'une amende de cinquante piastres par chaque contravention, recouvrable à la requête de tout preneur ou preneurs, au profit des écoles publiques de cette municipalité.
[Signé] B. LATOUR,
Président pro temp.
Approuvé le 12 septembre 1843.
[Signé] WM. FRERET,
Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AVIS est par le présent donné que je procéderai, à mon Bureau, lundi 25 septembre 1843, à midi, à l'adjudication du privilège d'établir un Bac ou Ferry, conformément à l'ordonnance précédente.
Nouvelle-Orléans, le 13 septembre 1843.
14 sep WM. FRERET, Maire.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Ocmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:
Indiennes en couleurs claires et foncées.
do. deuil et demi-deuil,
do. bleu merrimack et autres.
Bon teint à grands et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Cotonnade pour pantalons et pour robes.
Percales blanches, jaconat et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Bazin et jaconats blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Percale noire et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures molleton.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky. Jeans et Satinets.
Bobinet uni, 4, 6, 8 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toile à draps, 5, 5, 6, 10 et 12 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Serges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 6, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agraffes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Rewards.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche.
Boutons de nacre pour chemises et pour gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
2, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade denims, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas.
Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowell, Fil patenté, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.
TOOLE & BARRIERE,
26 juillet No. 20, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.

NORTH & BROTHERS reçoivent actuellement par les navires Columbo, Kilby & Vicksburg, un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en:
Coton Lowell,
Linsys Lowell,
Indiennes bleues Merimack,
Indiennes unies Merimack,
Chaussettes de coton mêlé,
Chaussettes de coton écru,
Toile à draps en fil 10/4,
Do 12/4,
Diapre de fil damassé 6/4,
De de 7/4,
De do 8/4,
De do 9/4,
De de 10/4,
Essuie-mains diaprés,
Toile de Buckham,
Soie noire à coudre,
Jeans blancs,
Jeans de satin blanc,
Batiste noire,
Draps anglais grande largeur,
Draps américains grande largeur,
Mouchoirs de Madras,
Jeans écrus,
Toile à draps écrue,
Mouchoirs de batiste de fil,
Toile lisière dorée,
Linon grande largeur,
Couvertures croisées,
Boutons de nacre (assortiment complet)
Agraffes,
Cotons en bobine,
Bombazin noir et vert,
Bretelles de différentes descriptions,
Epingles pour coiffure,
Lastings et boutons d'habit,
Boutons d'habit, en satin et autres de toutes descriptions.
Aussi:—16 caisses indiennes assorties, dessins nouveaux.
23 août

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles fièvres, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les indications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres pernicieuses qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée du succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du périoste. 29 juillet

ON offre à vendre à très bas prix et à termes avantageux pour clore une société, une habitation dans la paroisse Pointe Coupée, sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom d'habitation du débarcadère de la Rivière Rouge. Elle contient 700 arpens de superficie dont environ 150 déjà défrichés. Il existe sur cette terre une belle maison à étages, magasins et autres améliorations. La position de cette terre offre de grands avantages à une personne qui voudrait y tenir un magasin, un hôtel et un ferry.

S'adresser à la N. Orléans à M. J. Tardos, 220, Royale ou à la Pointe Coupée à Z. Demoruelle, ou E. Gerard.
9 sept—10

EAU DE VIE, Genièvre, etc.
10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi pipes vieille eau de vie.
15 quarts de de do
200 caisses vin rouge St. Julien.
100 do de Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscour.
100 do liqueurs.
20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD,
13 mai Nos. 34 et 36 Vieille Levée

VINS, eaux de vie, &c.
26 pipes vin madère,
15 demi do do
30 quarts do do
10 do do Oporto.
20 do do de Tenériffe.
20 douzaines vieux madère.
30 do de Sherry, pâle.
40 boucauts porter de Londres, en bouteilles et
30 do bierre d'Ecosse, et demi bouteilles.
à vendre par PETERS & MILLARD,
25 avril No 34 et 36 Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande marques steamboat et Orange d'importations anciennes et récentes, qualité supérieure à vendre par SCHMIDT & Co
11 sept 86 Bienville

DROGUERIES—1800liv. moutarde noire créole de nouvelle récolte, 2000 liv. orge perlée, 150 liv. camphre raffiné, 500 liv. gomme sénégale belle, 400 liv. arrow root, 200 liv. manne en sorte, 20 barils graine de lin, 8 barils casse, 20 barils tamarin, à vendre à bon marché par P. CUSACHS,
6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

BLANC de baleine—136 caisses New Bedford première qualité, en débarquement du navire John Minturn et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
1 sep 40, Commune

BŒUF—50 barils et 16 demi do. à l'inspection à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
26 juillet 44, Poydras

TABAC—150 boites en feuilles de Kentucky, à vendre par O. H. MIESEGAES,
9 sep 94 Vieille Levée

THE impérial et poudre à canon, en boites de 5 à 15 liv. demi-boites et boites en ferblanc; aussi du Thé Pouchong, Souchong et Y. Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co.
9 août enc. Magasins et Lafayette

BOUTEILLES françaises en caisses de 100 chaque, dernièrement reçues, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
28 août 84, Vieille Levée.

VENTES DE CE JOUR.

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu, samedi le 16 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

La quarteronne nommée Lucy, âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse, bonne repasseuse, sachant faire de la pâtisserie, sirops, confitures &c., enfin très intelligente et propre à tout, avec ses trois enfants, Amélie, âgée de 4 ans, Adolphe, âgé de 2 ans, et Paul, âgé de 3 mois. Pleinement garantie. Conditions comptant.
16 sept—1

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 16 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 20,

16 caisses chemises coton avec devants, cols et poignets en toile, 2 caisses linge fait, 22 caisses indiennes Roual ton et bleues, mouchoirs imprimés en soie, de en coton, coutils à matelas, linge écru, cotons blancs 7/8, et 7 caisses Nanons à moustiquaires 8/4. 14 sept

Sans Réserve.

Esclave créole de Valeur.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

La griffonne Kitty, âgée de 26 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière supérieure française et américaine, vendue pour aucune faute, et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Moitié comptant, la balance à 4 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant A. Mazureau, not. public, aux frais de l'acquéreur.

Au même lieu et heure, il sera offert plusieurs autres esclaves de valeur, dont il sera donné plus de détails avant la vente. 14 sept—3

PAR ABAT & COQUET.

Vente de propriété sans aucune réserve.

IL sera vendu samedi, 16 septembre 1843, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, ayant 24 pieds de face à la rue Villeré, entre le chemin du Bayou, la rue des Ursulines et la rue des Marais, sur une profondeur irrégulière de 52 pieds 6 pouces sur une ligne, 43 pieds sur l'autre, et 26 pieds 4 lignes sur la ligne du fond; ensemble une MAISON NEUVE et partie briquetée entre poteaux, se composant de deux appartemens, galerie et cabinet, cuisine, chambre à domestique, puits, latrines, citerne, &c.

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le même faubourg, désignés par les Nos 7 et 8, de l'îlet No. 56, ayant chacun 27 pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur irrégulière d'environ 108 pieds, entre les rues Roman, Derbigny et le Canal Carondelet, ensemble les bâtisses et améliorations qui sont construites sur chacun des dits lots de terre, consistant en deux Maisons neuves, partie briquetée entre poteaux, se composant chacune de deux appartemens, galerie et cabinet, cuisine, chambre à domestique, citerne, puits, latrines, un hangard de 16 pieds de long, sur 11 de large. Le tout entouré en planche, ayant chacune porte cochère.

Ces propriétés seront vendues sans réserve, conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.
Conditions, comptant.
14 sept. 3

Propriétés immobilières sans réserve.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 septembre, à la Bourse St. Louis,

16 lots de terre de l'îlet 47 dans le faubourg Franklin, à partir du No. 1 au No. 10. Le No 1 forme l'encoignure des rues Mandeville et Magistrat, et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes, face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Mandeville et de la Loi; les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, sur 124 pieds 10 pouces de profondeur
Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant Th. Cuvillier, not. pub. aux frais de l'acquéreur. Vente positive. 13 sept—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi prochain, 19 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis.

La goélette RICHARD ST. JOHN, du port de 64 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle est maintenant mouillée vis à vis la rue St. Pierre, et conformément à l'inventaire qu'on peut examiner au No. 29, rue Conti. 16 sep—3

PAR A. FERNANDEZ & Co.

A la folle enchère de Mr. P. J. Fougeron.

IL sera vendu, le mardi 26 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

La négresse JULIE, âgée de 50 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception d'un mal à la jambe qu'elle a eu, et qui est cicatrisé. Julie est bonne blanchisseuse et repasseuse, et bonne servante de maison.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant M. Aguisse, notaire public aux frais de l'acquéreur. 15 sep—3

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offriront en vente publique, samedi, 14 octobre prochain, en la ville de Galveston, les propriétés suivantes, appartenant au gouvernement du Texas, savoir: Le brick ARCHER et la goélette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles.

Le brick est d'environ 450 tonneaux, et la goélette d'environ 140 tonneaux.

Ces navires ont été construits à Baltimore, de bons matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1839, ils sont doublés et chevillés en cuivre, on est actuellement à les réparer à neuf et à les approprier à la marine marchande, et ils seront en très bon état sous tous les rapports.

Aussi au même lieu et à la même époque les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavalla, de la force de 150 chevaux chaque, presque neuves et en très bon état.

Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 60 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothèque sur les navires.
WM. BRYAN, } Commissaires de la
W. C. SKASHEAR. } Marine.
12 sept—3

H. DE GOER & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises sèches, françaises, anglaises et allemandes.
TIENNENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES,
et toutes espèces de
Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS,
No. 35, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris.
J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans. 9 juil

AVIS AUX HABITANTS

L. DUPERRON, & E. DELCAMBRE, Drs DENTISTES.

280, RUE BOURBON,
Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissant toujours leurs ouvrages, et leurs opérations, préviennent les personnes qui honorent M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les rateliers complets, pour lesquels il a pas procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit sûrement dans le cas (au moins) de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tagarden,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. P. Young,	C. W Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H. Williams,	W. G. Latham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Page,	E. Morehead,
	Wm. Sigerson.

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout mi 11 fev—1a

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinquina, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son Cabinet, rue Royale 105, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. mars

A VENDRE par le soussigné: Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.
16 demi-pipes vieux Cognac de preuve, qualité supérieure.
16 demi-pipes dito 1re preuve, qualité très supérieure.
300 caisses Vin rouge, bon ordinaire.
100 caisses dito en qualités supérieures.
100 paniers Anisette superfine de Champion.
50 caisses Absynthe suisse, qualité supérieure.
45 caisses Kirschwasser, do. do.
21 août G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné:
Crêpe noir,
Crêpe de Suisse noir,
Crêpe de Naples noir,
Satin noir,
Satin blanc,
Bas de soie noirs, diverses qualités,
Cravates soie noire, taffetas d'Italie,
Idem en taffetas, qualité commune,
Un assortiment de Mouchoirs de batiste,
Pompadour en soie noire, de en couleurs,
28 juil G. M. LUCAS, 30, Bienville

CHAPEAUX, fruits confits et différentes autres denrées et fins qualités, reçus par les derniers arrivages du Havre, à vendre à très bas prix, par
22 ja encoignure Conti et Chartres.